

SWIN-GOLF DE REZE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2026

Convoquée dans les conditions prévues aux statuts, l'association "Swin-golf de Rezé" s'est réunie le Mardi 27 Janvier 2026 à 14 H 30 à la salle Pierre Fournier- Stade de la Robinière à Rezé.

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Jean-Luc Papon Président, a ouvert la séance en présence de 71 membres dont 6 pouvoirs et 5 membres au titre de la convivialité ou licenciés dans un autre club.

Le Président remercie les nombreux participants ainsi que Monsieur Quéraud adjoint aux sports à la ville et Monsieur Jegouic délégué aux manifestations sportives.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion de l'assemblée générale du 28 Janvier 2025

Aucune remarque sur le compte rendu de la réunion de la dernière assemblée générale, il est déclaré approuvé.

2) Rapport moral et d'activité 2025 et perspectives 2026

Le président expose les nouveautés de l'année avec d'abord l'ouverture du club à d'autres publics :

La création par Françoise Poidevin de l'activité handiswin. Le lancement a été légèrement reporté en raison de mauvaises conditions météorologiques mais il a quand même pu se faire en présence de Messieurs Queraud et Jegouic qu'il remercie ; des éléments de cette activité seront présentés dans le rapport activité/sportif.

Le partenariat avec l'UFOLEP a pris corps, nous participons aux forums qu'ils organisent pour mettre en relation des personnes qui souhaitent poursuivre avec des clubs sportifs, au terme d'une activité physique prescrite. Après ce premier contact nous les accompagnons dans la découverte du swingolf et elles poursuivent si elles y trouvent un intérêt, ainsi deux personnes viennent de prendre leurs licences.

Une collaboration a débuté avec le club « Sport, Santé » des Sorinières, c'est un club qui cherche à développer ses activités et favoriser la pratique sportive inter-clubs, nous avons formalisé le partenariat par une convention et un adhérent est aujourd'hui dans la salle.

Au niveau des adhésions, c'est une très bonne année, Bruno Landron présentera à suivre les données qui sont disponibles sur le site.

Au 31 décembre nous comptons 85 membres : (9 nouveaux, 3 d'un autre club, 1 handiswin). En complément aux sessions découvertes/initiation assurées par des membres formés du club, nous proposons des sessions de formation d'initiation et de perfectionnement animées par Xavier Aubin moniteur de golf ; devant leur succès nous les renouvelerons.

L'innovation fût la journée organisée et prise en charge financièrement par le club, sur le site de Rouge avec un parcours le matin et un l'après-midi pour celles et ceux qui le souhaitent après le déjeuner pris en commun. Cette journée très appréciée a été une réussite, elle a réuni une quarantaine d'adhérents et a permis à certains(es) de découvrir un parcours. Pour 2026, nous la renouvelerons sous la même forme mais sur le parcours de Goven sauf contretemps ce sera le mardi 19 Mai.

Le sponsoring a réellement pris effet avec la pose des panneaux en début d'année 2025, deux contrats sont signés pour le moment, mais tout à chacun peut activer son réseau afin d'augmenter le nombre.

Autre grand changement à intervenir dès cette année après de multiples échanges entre les dirigeants au sein de la Ligue et de la Fédération : le calendrier des rencontres est modifié, le championnat se déroulera sur deux périodes Mars-Avril et Septembre Octobre. Les mois de Mai à Août étant réservés aux opens. Pour Rezé ça se traduit par pas de championnat cette année en revanche nous aurons un open sur deux jours les

30 et 31 Mai. Nous espérons accueillir une manche de championnat de Ligue à Rezé en 2027, la demande pour disposer des espaces de la Robinière a déjà été faite auprès de la DSVA pour les 4 et 5 septembre 2027, pour le moment le service nous invite à renouveler notre demande au printemps 2027 ce qui est trop tard pour finaliser le calendrier de la Ligue. Nous suivrons ce dossier afin d'obtenir satisfaction avec le soutien de Monsieur Quéraud.

Françoise Poidevin absente pour raison de santé a établi le rapport sportif, elle a délégué André Minaud Vice-Président avec qui elle partage le volet sport, pour le présenter.

En 2025, nous retiendrons un championnat compliqué avec un été très chaud notamment lors de la manche de Rezé où nous étions en « alerte orange canicule » ; néanmoins au classement général, nous finissons 5^e de la Ligue devant St Philbert, Patrick Haran finit 5^e en Max2, Yves Hamon 8^e en Max3, Alice Bourreau et Madeleine Morvan 4^e en Max1 et Max3

Pour les autres podiums : Alice Bourreau finit 1^{ere} à St Philbert, Rezé et Goron, Annie Papon 2^e à St Philbert, Patrick Haran 2^e à Meslay et 4^e à Rougé, Patrice Salaud 3^e à Ancenis, Yves Hamon 3^e à Cholet. Tout cela montre que le Rezéen se déplace beaucoup et pas pour rien.

Les rencontres amicales, hivernales ou les opens sont aussi de belles occasions de rencontrer les adhérents des clubs voisins et de découvrir de nouveaux parcours, Comme chaque année elle proposera aux nouveaux adhérents de jouer avec un joueur plus expérimenté pour leur mettre « un pied à l'étrier » et peut être d'y prendre goût, le résultat n'est pas une fin en soit, c'est l'occasion de partager le jeu mais aussi la grande tablée entre les deux manches. Bien sûr, il n'y a aucune obligation pour celles et ceux qui veulent pratiquer du swingolf loisir, l'important c'est de garder la convivialité qui nous caractérise et la décontraction car le swingolf est avant tout un jeu, un moyen de se retrouver et un moment à partager.

Pour 2026, la rencontre amicale de Rezé est prévue le 7 Avril. Le programme des rencontres officielles encore provisoire est diffusé en attendant sa validation mi-mars mais il ne devrait pas y avoir de modifications, il reprend les annonces du Président à savoir : un calendrier de championnat resserré donc des compétitions toutes les semaines, pour des opens programmés de mai à Août.

La section handiswin a été inaugurée dans des conditions tronquées en raison de la météo ; elle remercie Monsieur Quéraud et Monsieur Jegouic d'avoir non seulement été présents mais d'avoir aussi participé à l'atelier avec les patients du CHU. Une quinzaine ont participé sur les différentes sessions et le bienfait est notable, il leur permet de s'évader du parcours hospitalier au long cours. Elle termine en remerciant les adhérents du club qui l'ont soutenue et aidée dans cette mission commune à tous.

Bruno Landron déroule et commente à suivre les slides illustrés qu'il a réalisés, sur 95 inscrits au 31 décembre la parité (non recherchée) est quasiment acquise. 48 résidents sont de Rezé les autres se répartissent sur les communes aux alentours, à l'exception de 2 de Pornic et 5 du Maine et Loire. Nous sommes 33 en moyenne aux entraînements mais plus nombreux le mardi que le vendredi. Les slides suivants mettent en évidence la bonne participation de notre club aux différentes rencontres officielles ou amicales dont les résultats viennent d'être rappelés dans le rapport sportif. La présentation se termine par deux thématiques temps fort de notre association, la participation aux fêtes d'anniversaires et la coupe Jean Girard remportée par Alice Bourreau et Patrick Haran.

Il poursuit par une présentation générale et détaillée du site avec ses fonctionnalités pour les inscriptions aux compétitions et manifestations diverses, l'utilisation de la messagerie, l'accès aux informations mises à jour très régulièrement etc.

Celles et ceux qui rencontreraient encore des difficultés peuvent lui en parler après les entraînements. A terme les inscriptions « papier » pourraient disparaître pour faciliter le travail d'André Minaud qui doit aujourd'hui rapprocher les deux sources.

La présentation se termine par l'intervention de Serge Pauliac en charge avec Monique Sauvion de la convivialité, assistés très régulièrement de Claude Richard et Jean-Claude Béranger en soulignant l'implication totale de Joseph Cadiou et Madeleine Morvan pour les repas des rencontres inter-clubs et sans oublier les adhérentes de plus en plus nombreuses pour la préparation des toasts, salades et autres lors des apéritifs déjeunatoires.

3) Bilan comptable et financier

André Minaud qui assure les fonctions de comptable en lien avec Philippe Dolléans trésorier, commente les documents qui ont été adressés préalablement aux adhérents.

Un premier tableau permet une comparaison précise par poste de dépenses et ligne de recettes entre 2024 et 2025, il est noté l'évolution de la subvention de la ville passée de 325 € à 1 193 €, la participation des sponsors est de 1000 € et pour répondre à la question de Monsieur Haran il est précisé que la première année elle est utilisée en partie pour financer les panneaux soit 480 € (240 € x 2 panneaux)

L'assemblée exprime sa satisfaction de constater l'évolution de la subvention communale, Monsieur Quéraud expose le mode de calcul qui justifie ces variations, une première enveloppe dite de fonctionnement est répartie sur les 70 associations sportives selon certains critères (nombre d'adhérents Rezéens ou autres, budget prévisionnel, déplacements, frais d'encadrement....)

La seconde enveloppe est destinée à soutenir les associations qui ont une activité de haut niveau : participation au championnat de France notamment, donc le montant peut varier considérablement d'une année sur l'autre en fonction de l'activité des gros clubs notamment.

Il ajoute qu'une réflexion est en cours pour en améliorer la lisibilité.

En dépenses les variations observées sur la participation aux championnats de France sont liées aux déplacements et les green-fees sont fonction du nombre de participants. Les dépenses de convivialité (repas et anniversaires) diminuent alors que la qualité reste à niveau ; il est rappelé que celles et ceux qui font des préparations pour les buffets d'anniversaires doivent donner leurs tickets d'achats sans scrupules pour calculer au plus juste le prix de revient mais aussi pour les dédommager de leurs frais sachant qu'ils supportent inévitablement des petites dépenses pour des produits d'usage courant qu'il n'est pas possible de valoriser.

Ces opérations sont reprises dans le compte de résultat par affectation comptable avec l'intégration des contributions volontaires, et font apparaître un excédent de 631,20 €.

Au 31 décembre 2025 le total des actifs s'élève à 14 230,91 contre 15 316,01 fin 2024

A l'issue de la présentation les comptes sont approuvés à la majorité.

4) Budget prévisionnel 2026

Compte tenu de la situation exposée précédemment, le budget prévisionnel 2026 est un budget de reconduction établi en dépenses à 13251 € et en recettes à 13436 € soit un excédent prévisionnel de 185 €
Le budget prévisionnel est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

5) Perspectives 2026

Elles ont été exposées au fil de la présentation du rapport d'activité.

6) Montant des cotisations

En référence à l'exposé des comptes et au budget prévisionnel, le Président propose une augmentation des adhésions qui n'ont pas évolué ces dernières années. Actuellement de 70 € -soit 97 € avec la licence- elles passeraient à 100 € licence comprise soit une augmentation de l'adhésion au club de 2 ou 3 € suivant l'évolution de la licence. Une progression identique serait appliquée sur les autres formes d'adhésion.

Cette proposition suscite deux réactions, Maurice Guillocheau demande une précision sur les avoirs afin de souligner que le club a les moyens d'assumer trois années d'adhésion, soutenu par René Pelard qui dit qu'il ne sert à rien d'avoir un « matelas » excessif.

Le Président précise que les disponibilités en fin d'exercice ont baissé de près de 1000 € et restent globalement dans les mêmes proportions que sous l'équipe précédente et en réponse à la demande de Maurice Guillocheau il confirme que le club prendra bien en charge le premier green-fee des opens de chaque club.

Joël Groizard et Patrick Haran suggèrent que le club entretienne les greens en complément de l'équipe municipale ce qui nécessiterait l'achat d'une tondeuse, cette idée ne semble pas retenir l'adhésion de l'assemblée, Jean-François Priou qui aujourd'hui entretient avec son frère, les trous et les marquages des zones de départ, dit qu'il n'est pas volontaire pour l'entretien des greens.

Patrick Haran demande si il y a des accords pour l'accès aux parcours des clubs voisins. Le Président répond que l'accord subsiste avec le club de St Philbert, en revanche rien de formalisé avec les clubs de Bouaye et Nantes qui acceptent des joueurs Rezéens à condition de les informer préalablement, mais le Président va contacter ses collègues pour voir comment formaliser ces ouvertures.

Fabienne Garnier demande si les horaires d'été pourraient être avancés d'une heure pour ne pas jouer en pleine chaleur. Le président répond que l'horaire de 9 H a été déterminé pour tenir compte de celles et ceux qui habitent loin, susceptibles d'être dans les embouteillages, mais il précise qu'il est toujours possible que ceux qui le souhaitent commencent à 8 H tout comme de jouer le jeudi dès lors que les terrains sont libres.

Au terme de ces échanges, la proposition de tarifs est mise aux voix, elle est adoptée à la majorité avec une abstention et un contre

Ils s'établiront donc ainsi pour 2027 :

- Adhérents titulaires d'une licence swingolf : 100 €
- Adhérents titulaires de la double licences (golf et swingolf) : 134/135 € sauf évolution plus importante de la licence de golf
- Adhérents convivialité : 47/48 €
- Adhérents titulaires d'une licence dans un autre club : 47/48 €

7) Renouvellement du conseil d'administration

Selon l'article 9 des statuts le conseil d'administration est composé au maximum de 15 membres. Actuellement il en comporte 11, 2 membres sont sortants : Monique Sauvion et Jean Caudal qui ne se représente pas. L'appel à candidatures ayant été infructueux, l'assemblée est appelée à se prononcer sur la candidature de Monique Sauvion, elle est élue à l'unanimité.

C'est la fin de la période de transition suite à la modification des statuts en 2022, désormais les mandats sont de 4 ans, le Président lance un appel à la réflexion pour susciter de nouvelles candidatures en vue de l'assemblée générale de 2027 car plusieurs membres seront sortants.

Pour clore la séance et avant de partager la traditionnelle galette des rois, le Président appelle Joseph Cadiou pour lui décerner « l'oscar du swin » 2025 en son honneur de son investissement dans la préparation des repas organisés lors des opens et championnats. Il accepte avec modestie ce « trophée » non sans rappeler le soutien actif de Madeleine Morvan qui s'est vue décerner cette même reconnaissance en 2023.

Le Président
Jean-Luc Papon